
Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 29 NOVEMBRE 1843.

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT fait par M. HENOT, au nom de la commission des naturalisations, sur la requête du sieur François-Joseph Peil, capitaine au régiment d'élite.

MESSIEURS,

Par requête présentée à la Chambre, le sieur François-Joseph Peil a demandé la grande naturalisation, mais le 21 mars 1843, il a converti cette demande en celle de la naturalisation ordinaire.

Le pétitionnaire, qui est né à Dremmen (provinces rhénanes), le 10 juin 1807, expose que dans l'année même de sa naissance ses parents sont venus habiter Ruremonde, que ceux-ci y ont constamment demeuré, et que son père habite encore cette ville.

Il résulte des pièces du dossier qu'il a été enrôlé en 1831 avec le grade de sergent-major, dans le 5^e régiment d'infanterie de ligne que l'on formait à Hasselt, et que sa bonne conduite et les capacités dont il a fait preuve l'ont fait parvenir au rang qu'il occupe aujourd'hui sous nos drapeaux.

Les autorités consultées reconnaissent que le pétitionnaire a, par sa conduite et sa manière de servir, acquis des titres à la faveur qu'il sollicite.

Le Rapporteur,

HENOT.

Le Président,

J. MAERTENS.
